

Source : <http://www.la-croix.com/Economie/Monde/Faillites-serie-dans-charbon-americain-2016-03-20-1200747859>

Téléchargement 22 03 2016

Faillites en série dans le charbon américain

Jean-Claude Bourbon, le 20/03/2016 à 11h46

Le premier producteur américain, Peabody, pourrait déposer son bilan, comme l'a fait en début son année le numéro deux du secteur, Arch Coal.



Photo d'archive d'un site de Peabody Energy dans l'Illinois. En l'espace de quatre ans, une cinquantaine de producteurs américains de charbon ont fait faillite. / Seth Perlman/AP

Sale temps pour le charbon aux États-Unis. Peabody Energy, le numéro un américain du secteur, a annoncé, mercredi 16 mars, qu'il pourrait déposer son bilan faute de ressources financières suffisantes. Il représente à lui 20 % de la production américaine de charbon, avec 229 millions de tonnes extraites l'an dernier, en recul de plus de 10 millions.

Peabody affirme, dans un communiqué, avoir des « doutes importants » sur sa capacité à poursuivre ses activités et a décidé pour l'instant de ne plus rembourser les intérêts de sa dette, dans l'attente de discussions avec ses créanciers.

Fin décembre, le groupe affichait une dette de 6,3 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) pour un chiffre d'affaires de 5,6 milliards (5 milliards d'euros). À Wall Street, l'action ne valait plus que 2,21 dollars, contre 1 300 dollars à son plus haut, en 2008.

Une cinquantaine de producteurs ont déjà déposé le bilan

En janvier, le numéro deux du secteur, Arch Coal s'était déclaré en faillite, afin de restructurer sa dette. Avant lui, d'autres géants américains du charbon ont déposé leur bilan

en 2015, comme Walter Energy, Alpha Natural Ressources et Patriot Coal. Foresight energy, a annoncé mardi 15 mars qu'il pourrait faire même.

En l'espace de quatre ans, une cinquantaine de producteurs se sont mis sous la protection de la loi sur les faillites. Les États-Unis sont le deuxième producteur mondial de charbon derrière la Chine.

Aujourd'hui, les producteurs américains de charbon doivent faire face notamment à la concurrence du gaz de schiste, le tout dans un contexte de chute généralisée des cours, avec une offre largement excédentaire par rapport à la demande, qui a baissé d'un quart depuis huit ans. Les cours du charbon américain avoisinent actuellement les 43 dollars (38 €), soit 70 % de moins par rapport au pic de 2008.

Le charbon aux États-Unis représente 35 % de la production d'électricité contre 50 % en 2005, mais il a été supplanté l'an dernier par le gaz. Une première.

Contrairement aux attentes des producteurs américains, l'Europe n'est pas devenu le débouché naturel des capacités excédentaires aux États-Unis. La demande européenne de charbon a baissé (de 4 à 5 % par an depuis 2013) en raison de la concurrence du gaz qui est devenu plus compétitif et de la mise en place de nouvelles directives pour réduire les émissions polluantes.

Un durcissement des normes environnementales

Aux États-Unis aussi, les autorités ont instauré des normes plus drastiques d'émissions de CO₂, dans le cadre du Clean Power Plan, qui obligent les producteurs à de lourds investissements pour les moderniser.

Mais la tendance est plutôt à la fermeture des centrales thermiques les plus polluantes. En dix ans, le nombre de centrales charbon en activité reculé d'un quart, pour tomber à un peu moins de 500 aujourd'hui.

L'administration américaine a également décidé de renforcer ses exigences pour la délivrance des nouveaux permis d'exploitation de mines de charbon, qui devront désormais faire l'objet d'un audit environnemental détaillé.

Les États-Unis se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 26 à 28 % d'ici à 2025 par rapport aux niveaux de 2005 (soit une réduction de 14 à 16 % par rapport à 1990).

Baisse des émissions de CO2

Pour la deuxième année de suite, les émissions mondiales de CO2 du secteur de l'énergie n'ont pas augmenté en 2015, selon les données publiées mercredi 16 mars par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). En quarante ans, c'est la première fois que la stagnation des émissions liées à l'énergie est observée deux années de suite, et cela dans une période de croissance économique.

L'explication est à trouver, selon l'AIE, dans les baisses enregistrées aux États-Unis, grâce à la substitution du gaz au charbon depuis le boom des gaz de schiste, ainsi qu'en Chine.

Jean-Claude Bourbon